

LB1582

C3

B67

NOTE DE L'EDITEUR.

La question de l'instruction obligatoire avait été mise devant l'Assemblée Législative par un projet de loi proposé par M. le Dr. Finnie pour décréter chez les non-catholiques de la Province de Québec la fréquentation obligatoire des écoles.

Par le discours que nous reproduisons on constatera que le député de Saint-Hyacinthe s'est prononcé, en principe, pour l'enseignement primaire obligatoire mais contre son application immédiate chez la population catholique.

Il était cependant, au début des débats remarquables soulevés par ce projet, disposé à voter en faveur de la loi l'établissant dans les écoles dissidentes parce que la grande majorité des députés anglo-protestants manifestaient alors leur intention de la supporter par leur parole et par leur vote.

Cette quasi-unanimité indiquait que l'immense majorité des dissidents de la Province était favorable à ce projet et c'était à cause d'elle que le député de Saint-Hyacinthe consentait à l'appuyer.

Mais à la fin de la discussion les représentants protestants ayant changé leur manière de voir et la majorité d'entre eux devant voter contre le bill M. Bouchard, n'ayant plus de preuve que les sommités de la population non-catholique étaient presque unanime à réclamer l'obligation scolaire dans leurs écoles, déclara, pour être conséquent avec lui-même, devoir retirer son appui à ce projet de loi.

L'

Moi

E
mut
com
cour
mot
raisc

Il
émi
dire
de l
mots
par
port

Je
rapp
avec
joie
fanté
gratt
nant